



# CULTURE

## Chiffres

## Le poids économique direct de la culture en 2016

**Tristan Picard**



2018-1

Ministère de la Culture  
et de la Communication

Département des études,  
de la prospective  
et des statistiques

# Le poids économique direct de la culture en 2016

Tristan Picard\*

---

En 2016, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 44,5 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie (2,2 %) est en baisse continue depuis 2003 (2,5 %). La cause principale de cette baisse est la crise structurelle touchant les branches de la presse et du livre (0,6 % du PIB en 2003, 0,4 % en 2016).

L'année 2016 est marquée par une conjoncture difficile pour les branches du patrimoine et du spectacle vivant (respectivement - 1,2 % et - 1,8 % par rapport à 2015), conséquence directe des attentats de l'année 2015 qui ont eu un impact fort sur le tourisme étranger en Île-de-France et sur les coûts de sécurisation des événements et des équipements culturels. À l'inverse, les arts visuels (+ 3,9 %), l'audiovisuel (+ 2,5 %) et les agences de publicité (+ 2,5 %) poursuivent leur croissance. Représentant 29 % de la valeur ajoutée des branches culturelles, l'audiovisuel est toujours la première branche culturelle en termes de poids économique.

En 2015, 620 000 personnes travaillent dans les secteurs culturels (2,4 % de la population active), principalement dans le livre et la presse (18 %), les arts visuels (16 %) et l'audiovisuel (15 %). Un tiers des actifs travaillant dans les secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active.

---

---

\* Département des études, de la prospective et des statistiques.

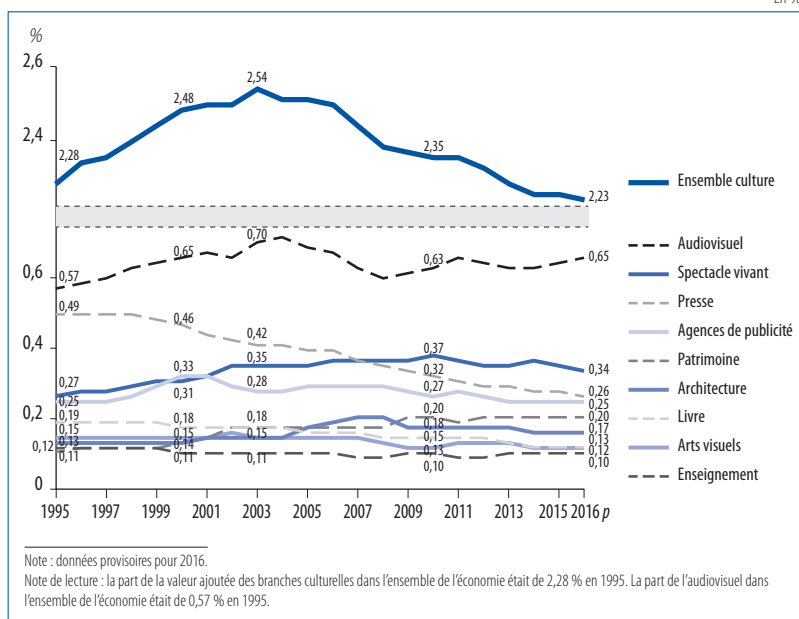
## Un poids économique de 44,5 milliards d'euros pour la culture en 2016

En 2016, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la somme des valeurs ajoutées des branches culturelles (voir « Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ? », p. 9), est de 44,5 milliards d'euros<sup>1</sup> et représente 2,2 % de l'économie française en 2016 (graphique 1 et tableau 1). Somme des valeurs de tous les biens et services produits et proposés par les branches culturelles, la production totale s'établit quant à elle à 88,1 milliards d'euros. Ces branches culturelles (agences de publicité, arts visuels, architecture, audiovisuel, enseignement culturel, livre et presse, patrimoine et spectacle vivant) sont définies selon un périmètre harmonisé au niveau européen (voir « Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ? », p. 9).

Cette estimation du poids de la culture ne prend pas en compte les retombées économiques indirectes, en particulier le tourisme. De plus, l'activité en France des différents acteurs de l'économie numérique, dont le contenu est souvent partiellement ou totalement culturel, n'est actuellement pas exhaustivement mesurée, en raison, notamment, au référencement de ces entreprises dans des secteurs non culturels.

**Graphique 1 – Part des différentes branches culturelles dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie, 1995-2016**

En %



Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

1. Les données présentées dans cette étude sont issues d'une méthode d'estimation mise au point en 2013 par le DEPS (JAUNEAU, 2013). Les données précédemment publiées ont toutefois été révisées : les séries de la comptabilité nationale pour 2015 étaient provisoires lors de la publication précédente, celles de 2014 semi-définitives. Les résultats présentés ici annulent donc et remplacent les données publiées précédemment. Ces révisions sont commentées dans l'encadré « Révision des données 2015, plus 1,1 milliard pour la culture », p. 4.

**Tableau 1 – Poids (en valeur ajoutée) et part relative des branches culturelles dans le champ de la culture et dans l'ensemble de l'économie, 1995-2016**

En milliards d'euros constants et %

	Valeur ajoutée			Part dans l'ensemble de l'économie			Part dans l'ensemble des branches culturelles		
	(en milliards d'euros constants)			(%)			(%)		
	1995	2015	2016 p	1995	2015	2016 p	1995	2015	2016 p
Audiovisuel	8,3	12,6	12,9	0,57	0,64	0,65	24,9	28,6	29,1
Spectacle vivant	3,9	7,0	6,8	0,27	0,35	0,34	11,7	15,7	15,4
Presse	7,2	5,5	5,3	0,49	0,28	0,26	21,5	12,4	11,9
Agences de publicité	3,7	4,9	5,1	0,25	0,25	0,25	11,0	11,2	11,4
Patrimoine	1,6	4,1	4,1	0,11	0,21	0,20	4,8	9,2	9,1
Architecture	1,9	3,3	3,3	0,13	0,17	0,17	5,8	7,5	7,4
Livre	2,1	2,5	2,5	0,15	0,13	0,12	6,4	5,6	5,5
Arts visuels	2,8	2,5	2,5	0,19	0,13	0,12	8,4	5,6	5,5
Enseignement	1,8	2,0	2,0	0,12	0,10	0,10	5,4	4,6	4,6
<b>Ensemble culture</b>	<b>33,3</b>	<b>44,2</b>	<b>44,5</b>	<b>2,28</b>	<b>2,25</b>	<b>2,23</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ensemble de l'économie	1 460,0	1 966,8	1 992,3	100,00	100,00	100,00			

p : données provisoires pour 2016.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

Depuis 2003, le poids relatif de la culture dans l'économie est en baisse continue : en treize ans, il est passé de 2,54 % à 2,23 % du PIB. Cette forte diminution est principalement le fait de deux branches, la presse et le livre. En effet, ces deux branches connaissent une crise structurelle liée à l'évolution des pratiques d'achat et de lecture, et au développement des technologies numériques. Cela se traduit par une diminution de leur poids dans l'économie, respectivement 0,42 % et 0,18 % en 2003 contre 0,26 % et 0,12 % en 2016.

Les branches contribuant le plus au poids économique de la culture en 2016 sont l'audiovisuel (29 % de l'ensemble des branches culturelles), le spectacle vivant (15 %) puis la presse (12 %). Cette répartition est similaire à celle de 1995, à l'exception du poids de la presse, passé de 22 % à 12 %.

## Révision des données 2015 : plus 1,1 milliard pour la culture

Chaque année, l'Insee révisé les séries de comptabilité nationale des années précédentes : les séries de la comptabilité nationale pour 2015 étaient provisoires lors de la publication précédente, celles de 2014 semi-définitives. Ces révisions ont en général peu d'impact sur le montant total du poids économique de la culture.

Pour 2015, ces révisions impliquent une augmentation du poids économique direct de la culture de 1,1 milliard d'euros, qui s'établit donc à 44,1 milliards d'euros, notamment en raison d'une correction de près de 400 millions d'euros pour l'audiovisuel.

### Révision du poids économique direct de la culture pour 2015

*En milliards d'euros courants*

	Estimation initiale	Effet des révisions des séries de comptabilité nationale	Nouvelle estimation
Audiovisuel	12,2	0,4	12,6
Spectacle vivant	6,7	0,2	6,9
Presse	5,4	0,1	5,5
Agences de publicité	4,7	0,2	4,9
Patrimoine	4,1	0,0	4,1
Architecture	3,2	0,0	3,2
Livre	2,5	0,0	2,5
Arts visuels	2,4	0,1	2,4
Enseignement	1,9	0,1	2,0
<b>Ensemble culture</b>	<b>43,1</b>	<b>1,1</b>	<b>44,1</b>
Ensemble de l'économie	1 949,8	13,5	1 963,3

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

La nouvelle estimation pour les données 2014 est de + 680 millions d'euros, ce qui a un impact sur les évolutions décrites entre 2014 et 2015 dans la publication précédente. Les nouveaux taux d'évolution sont disponibles dans le tableau 2.

## Une année 2016 marquée par les difficultés du patrimoine et du spectacle vivant

Traditionnellement peu sensibles à la conjoncture économique, les branches du spectacle vivant et du patrimoine ont connu une baisse significative en 2016 (respectivement – 1,8 % et – 1,2 % en un an, tableau 2). Cette chute est probablement la conséquence des attentats de 2015 : ceux-ci ont en effet provoqué une réduction significative de l'afflux de touristes étrangers en Île-de-France, public principal des grands établissements muséaux et patrimoniaux parisiens, ainsi qu'une augmentation significative des dépenses liées à la sécurité dans les lieux recevant du public. Pour autant, l'embellie observée dans les premières données de fréquentation touristique en 2017 devrait, à terme, se traduire par le retour de la croissance pour ces branches.

Toutes les autres branches poursuivent la tendance observée en 2015 : forte croissance pour l'audiovisuel, les agences de publicité, les arts visuels et l'enseignement artistique, stabilité pour le livre et chute pour la presse. Seule l'architecture connaît un retournement de tendance (+ 3,1 %), lié, notamment, à la hausse du nombre de constructions de logement. Au total, le poids économique de l'ensemble des branches culturelles progresse de 0,6 % en une année contre 1,3 % pour l'ensemble de l'économie.

**Tableau 2 – Taux de croissance de la valeur ajoutée entre 2008 et 2016**

En %

	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2008-2016</b> (taux annuel moyen)
Audiovisuel	3,8	2,5	1,3
Spectacle vivant	0,3	-1,8	-0,2
Presse	-0,6	-4,0	-3,0
Agences de publicité	3,3	2,5	-1,3
Patrimoine	-0,3	-1,2	1,5
Architecture	-3,1	3,1	-2,5
Arts visuels	3,7	3,9	-0,4
Livre	-0,5	0,0	-2,3
Enseignement	2,9	2,2	0,9
<b>Ensemble culture</b>	<b>1,4</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,4</b>
Ensemble de l'économie	1,9	1,3	0,4

Note : données provisoires pour 2016, les taux de croissance sont calculés à partir de la valeur ajoutée en euros constants 2016.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

La comparaison avec les chiffres de 2008 montre que la plupart des branches culturelles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise. À l'exception de l'audiovisuel, du patrimoine et de l'enseignement, toutes ont un taux de croissance annuel moyen négatif ou nul. Ainsi, les branches de la presse, de l'architecture et du livre ont un taux de croissance annuel moyen inférieur à 2 % depuis 2008. Pour l'ensemble des branches culturelles, le taux de croissance annuel moyen est de -0,4 % depuis 2008, contre +0,4 % pour l'ensemble de l'économie.

## L'audiovisuel est porté par l'édition de jeux vidéo et la production télévisée

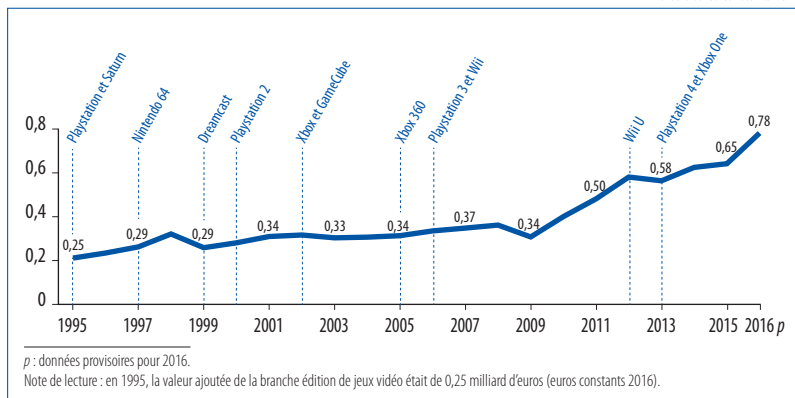
L'audiovisuel poursuit sa forte croissance en 2016 (+2,5 %). La progression de cette branche est portée à parts égales par deux activités : la production télévisée (+110 millions d'euros, soit +4,2 %) d'une part, et l'édition de jeux vidéo (+130 millions d'euros, soit +20,1 %) d'autre part. La progression exceptionnelle de l'édition de jeux vidéo qui se poursuit depuis 2009 (graphique 2) est le résultat de l'implantation en France de grands studios de développement qui ont su tirer parti du caractère mondialisé de cette industrie culturelle<sup>2</sup>. Sur longue période, l'aspect cyclique de l'activité lié aux générations successives de consoles se retrouve dans la croissance de la valeur ajoutée, qui connaît en général une accélération quelques années après la sortie d'une nouvelle génération.

Signe que l'adaptation de son modèle économique au numérique porte ses fruits, l'édition de musique retrouve la croissance en 2016 (+5,4 %). Ainsi, après des années noires entre 2003 et 2008 (-10,8 % par an en moyenne), la branche retrouve son niveau de 2008. Pour l'édition de vidéos en revanche, la situation commence seulement à se stabiliser (+0,3 % en 2016) après la très forte chute observée depuis plus de dix ans (-6,1 % par an en moyenne entre 2003 et 2008 et -7,1 % par an entre 2008 et 2016).

2. Pierre-Jean BENGHOZI et Philippe CHANTEPIE, *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Presses de Sciences Po/Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Questions de culture », octobre 2017.

## Graphique 2 – Évolution de la valeur ajoutée de la branche édition de jeux vidéo et année de sortie des différentes générations de consoles, 1995-2016

En milliards d'euros constants 2016



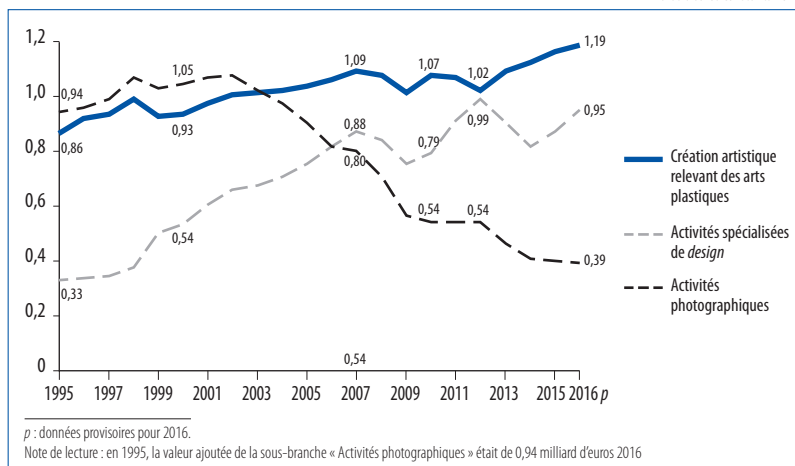
Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

## Les arts visuels en pleine croissance malgré la crise de la photographie

La branche des arts visuels connaît pour la deuxième année consécutive un taux de croissance proche des 4 %. Ce remarquable dynamisme est le fruit d'une très forte croissance des activités de design (+ 9,6 % en un an, graphique 3) et de la croissance solide des arts plastiques (+ 1,9 %). Bien que la crise de 2008 ait eu un fort impact sur ces deux sous-branches, leur taux de croissance annuel moyen sur la période 2008-2016 est solide (respectivement + 1,5 % et + 1,2 %).

## Graphique 3 – Évolution de la valeur ajoutée des sous-branches des arts visuels, 1995-2016

En milliards d'euros constants 2016



Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

À l'opposé de ces sous-branches, les activités photographiques continuent la chute entamée en 2003 (- 2,4 % en 2016). Alors qu'il s'agissait à l'époque de la sous-branche principale des arts visuels, la photographie est désormais reléguée à la dernière position. La démocratisation des appareils photo numériques puis la diffusion massive des smartphones équipés de cette fonction constituent une concurrence redoutable pour ce secteur d'activité, qui affiche un taux de croissance annuel moyen négatif de - 7,1 % sur la période 2003-2016.

## Les secteurs culturels emploient 620 000 personnes en 2015

En 2015, les secteurs culturels emploient 620 000 personnes, soit 2,4 % de la population active (tableau 3). La part de l'audiovisuel dans l'emploi n'est pas corrélée à son poids dans la valeur ajoutée : elle est bien moindre et ne représente que 15 % de l'emploi des secteurs culturels. Au contraire, les arts visuels, qui ne représentent que 5,5 % des branches culturelles en valeur ajoutée, concentrent 16 % des actifs travaillant dans un secteur culturel.

Le secteur de la presse, en crise structurelle depuis 2009, affiche une baisse significative des effectifs d'emplois depuis cette même année 2009 (- 28 %). La presse ne représente plus que 12 % de l'emploi culturel total, contre 15 % six ans plus tôt. En lien avec le développement des métiers de graphistes, de décorateurs, de stylistes, les effectifs du secteur des arts visuels progressent fortement depuis 2009 (+ 27 %) pour s'établir à 102 000 personnes. Autre secteur plus dynamique que la tendance générale en termes d'emploi, le patrimoine fournit 51 800 emplois en 2016. Dans les autres secteurs, spectacle vivant, audiovisuel et multimédia, les effectifs restent relativement stables.

Les conditions d'emploi distinguent nettement les secteurs culturels du reste de l'économie : un tiers des actifs y sont indépendants contre seulement 12 % dans la population active. La part des non-salariés dans les effectifs d'emplois est passée de 27 % à 31 % depuis 2009, portée notamment par le statut d'auto-entrepreneur, relayé

**Tableau 3 – Emploi dans les secteurs culturels en 2015**

*En unités et %*

	Effectifs	Part dans l'ensemble des secteurs culturels (en %)	
		en 2015	en 2009
Arts visuels	102 171	16	13
Audiovisuel	95 195	15	15
Spectacle vivant	90 228	14	16
Agences de publicité	75 492	12	12
Presse	71 837	12	15
Architecture	67 826	11	11
Patrimoine	51 829	8	7
Livre	39 679	6	9
Enseignement	29 318	5	2
<b>Ensemble des secteurs culturels</b>	<b>623 574</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Ensemble de la population active occupée	26 467 994		

Note : les activités sont codées selon la nomenclature d'activités française (NAF) 2008.  
Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2010 à 2016 pour la France métropolitaine/DEPS, Ministère de la Culture, 2018



ensuite par celui de micro-entrepreneur. Le non-salariat concerne plus de sept individus sur dix dans les arts visuels, la traduction et l'interprétation et un peu moins de la moitié des effectifs dans l'architecture.

## Près d'un cinquième de la production de la culture est non marchande

La production des branches culturelles se répartit en production marchande et non marchande (tableau 4). La production marchande culturelle correspond à la production de biens et de services culturels destinée à être écoulee sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire couvrant plus de 50 % des coûts de production. La production non marchande culturelle correspond à des biens et à des services culturels proposés aux ménages à un prix représentant moins de 50 % des coûts de production, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques (budget de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles).

La présence de branches quasi exclusivement (patrimoine, enseignement) ou très fortement non marchandes (spectacle vivant) fait que la part de la production non marchande dans les branches culturelles (18 %) est bien plus importante que dans le reste de l'économie (12 %). En revanche, les entreprises de l'audiovisuel public ne sont pas considérées comme non marchandes car la contribution à l'audiovisuel public est considérée par la comptabilité nationale comme le paiement de services fournis par ces entreprises aux usagers.

**Tableau 4 – Répartition de la production des branches culturelles en 2016**

*En milliards d'euros courants et %*

	Production					
	Marchande		Non marchande		Totale	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	
Audiovisuel	29,7	100	0,0	0	29,7	
Spectacle vivant	5,1	44	6,6	56	11,7	
Presse	11,0	100	0,0	0	11,0	
Agences de publicité	8,9	100	0,0	0	8,9	
Patrimoine	0,4	6	6,5	94	6,9	
Livre	6,3	100	0,0	0	6,3	
Architecture	5,9	100	0,0	0	5,9	
Arts visuels	4,6	88	0,6	12	5,3	
Enseignement	0,4	14	2,1	86	2,5	
<b>Ensemble culture</b>	<b>72,2</b>	<b>82</b>	<b>15,9</b>	<b>18</b>	<b>88,1</b>	
Ensemble de l'économie	3 421,4	88	452,7	12	3 874,1	

Note : données provisoires.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DPS, Ministère de la Culture, 2018

## Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ?

Mesurer le poids de la culture dans l'économie nécessite, d'une part, de définir le contour statistique de la culture et, d'autre part, de réussir à résumer en un seul indicateur macroéconomique l'activité d'acteurs culturels pour le moins divers : des grandes entreprises de l'audiovisuel aux petites associations culturelles locales, ou encore des théâtres subventionnés aux architectes non salariés.

La définition du champ de la culture est à elle seule une question à part entière, à laquelle les réponses apportées n'ont cessé de diverger dans le temps et selon les pays. Au-delà d'activités que tout le monde considérera comme indiscutablement culturelles (spectacle, édition de livres, cinéma, etc.), doit-on prendre en compte toutes celles qui interviennent à un moment donné dans la chaîne de production des biens et des services culturels (l'imprimerie pour un livre par exemple), ou encore toutes celles qui comportent un aspect artistique ou créatif (la gastronomie, la confection de chaussures) ? Ou, pour aller plus loin encore, toutes celles dont une partie du chiffre d'affaires n'existerait peut-être pas sans la culture (tourisme, bâtiments et travaux publics) ?

Se fonder sur une définition très extensive de la culture pose différents problèmes : elle implique des doubles comptes entre les différentes branches d'activité, ce qui rend inopérantes les comparaisons entre secteurs (les restaurants pourraient par exemple apparaître à la fois dans le tourisme et dans la culture), et elle nécessite des choix méthodologiques délicats, voire impossibles : quelle est la part culturelle dans la gastronomie ou la confection de chaussures et comment la mesurer de manière fiable et indiscutable ?

Une fois le champ défini, tel qu'il l'a été au niveau européen, la valeur ajoutée de la culture est calculée à l'aide des données et selon les concepts de la comptabilité nationale qui servent à l'Insee à établir le PIB<sup>3</sup>. L'une des particularités de l'activité économique culturelle est la place non négligeable qu'y occupe le non-marchand. Rapporter le poids de la culture à celui de l'économie doit intégrer cette particularité.

### 1 – Le champ statistique de la culture défini de manière harmonisée au niveau européen

Les données présentées dans cet article se fondent sur une définition harmonisée de la culture, décidée de façon conjointe par les différents services statistiques européens de la culture en 2009, sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne<sup>4</sup>. Le champ de la culture est ici défini en référence à la nomenclature d'activités française (NAF), par la sélection de 34 codes parmi les 732 qui composent la nomenclature à son niveau le plus désagrégé (voir « Tableau des activités culturelles », p. 10). C'est un contour relativement large, qui englobe l'ensemble du périmètre de compétences du ministère de la Culture en France, ainsi que les agences de publicité, prises en compte dans le champ statistique de la culture pour leur aspect créatif ; les activités des régies publicitaires, considérées comme non créatives, ne sont en revanche pas prises en comptes. Le groupe de travail réuni par Eurostat a suivi en cela les pratiques de la plupart des autres travaux internationaux du même type.

---

3. Yves JAUNEAU et Xavier NIEL, *Le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.

4. Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

N'ont en revanche pas été retenues par Eurostat les activités industrielles qui ne permettent que la reproduction de produits culturels mais qui n'y apportent pas de valeur qu'on aurait pu considérer comme culturelle : l'imprimerie, les équipements et matériaux (depuis la fabrication des optiques jusqu'à celle des peintures ou autres encres et vernis d'imprimerie) et, pour les mêmes raisons, la reproduction et la fabrication d'instruments de musique.

Le champ harmonisé au niveau européen retenu ici correspond donc au poids direct des branches culturelles, à l'exclusion des activités indirectement culturelles (l'imprimerie par exemple) et des activités induites par ces branches (la part du BTP dédiée à la rénovation du patrimoine par exemple).

## Tableau des activités culturelles

47.61Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé [LIV]	60.10Z – Édition et diffusion de programmes radio [AV]
47.62Z – Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé [PR]	60.20A – Édition de chaînes généralistes [AV]
47.63Z – Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé [AV]	60.20B – Édition de chaînes thématiques [AV]
58.11Z – Édition de livres [LIV]	63.91Z – Activités des agences de presse [PR]
58.13Z – Édition de journaux [PR]	71.11Z – Activités d'architecture [ARCHI]
58.14Z – Édition de revues et périodiques [PR]	73.11Z – Activités des agences de publicité [PUB]
58.21Z – Édition de jeux électroniques [AV]	74.10Z – Activités spécialisées de design [ART]
59.11A – Production de films et de programmes pour la télévision [AV]	74.20Z – Activités photographiques [ART]
59.11B – Production de films institutionnels et publicitaires [AV]	74.30Z – Traduction et interprétation [LIV]
59.11C – Production de films pour le cinéma [AV]	77.22Z – Location de vidéocassettes et disques vidéo [AV]
59.12Z – Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision [AV]	85.52Z – Enseignement culturel [*] [EC]
59.13A – Distribution de films cinématographiques [AV]	90.1Z – Arts du spectacle vivant [SV]
59.13B – Édition et distribution de vidéos [AV]	90.2Z – Activités de soutien au spectacle vivant [SV]
59.14Z – Projection de films cinématographiques [AV]	90.3A – Création artistique relevant des arts plastiques [ART]
59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale [AV]	90.3B – Autre création artistique [ART]
	90.4Z – Gestion de salles de spectacles [SV]
	91.1Z – Gestion des bibliothèques et des archives [PAT]
	91.2Z – Gestion des musées [PAT]
	91.3Z – Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires [PAT]

(\*) Le code 85.52Z exclut les établissements d'enseignement supérieur (dont ceux relevant de la Culture), qui sont classés en code 85.42Z (Enseignement supérieur). Ces établissements (une centaine environ) sont ici pris en compte dans l'estimation de la valeur ajoutée.

Note : les activités culturelles sont regroupées en neuf domaines : AV : audiovisuel ; SV : spectacle vivant ; PAT : patrimoine ; EC : enseignement culturel ; LIV : livre ; PR : presse ; ART : arts visuels ; ARCHI : architecture ; PUB : agences de publicité.

## 2 – Estimation de la production des branches de la culture

En 2016, les branches culturelles (audiovisuel, spectacle vivant, livre, presse, agences de publicité, architecture, arts visuels, patrimoine, enseignement culturel) totalisent une production de 88,1 milliards d'euros. Cette production se divise en deux parties : la production marchande et la production non marchande (tableau 4).

La **production marchande** culturelle (72,2 milliards d'euros en 2016) correspond à la production de biens et des services culturels destinée à être vendue sur le marché à un

prix économiquement significatif, c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production, par convention de la comptabilité nationale. Cette production marchande inclut la production immobilisée constituant un actif générateur de recettes ultérieures, par exemple les films ou les programmes de télévision réalisés dans l'année pour une diffusion ultérieure.

Les niveaux à deux chiffres de la NAF (« division ») sont les niveaux les plus fins disponibles pour lesquels les données comptables (valeur ajoutée, production) sont diffusées par la comptabilité nationale à l'Insee. Il est donc nécessaire, pour chacun des niveaux comportant au moins une activité culturelle, d'estimer la part culturelle et la part non culturelle pour parvenir à estimer la production de chacune des sous-classes de la NAF, niveau à 5 caractères (voir « Tableau des activités culturelles », p. 10).

Pour ce faire, on part de la production marchande diffusée par la comptabilité nationale au niveau de la division (codes à 2 chiffres) et on calcule la production marchande au niveau de la sous-classe (codes à 5 caractères) en lui appliquant un coefficient calculé à partir des enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee. Ces enquêtes donnent en effet la décomposition du chiffre d'affaires des entreprises marchandes, décomposition détaillée par produits vendus, à un niveau très fin. Elles permettent donc de disposer de la répartition d'une branche identifiée par une division (2 chiffres) en chacune des sous-classes (5 caractères) retenues pour définir le champ de la culture. Cette clé de répartition est ensuite appliquée à la production au sens de la comptabilité nationale diffusée par division (2 chiffres) et qui diffère légèrement de la somme des productions enquêtées par l'ESA, en raison de traitements spécifiques opérés par la comptabilité nationale. Les premiers résultats de l'ESA ont été publiés fin 2012 par l'Insee pour l'exercice comptable 2010, puis fin 2013 pour l'exercice 2011.

La **production non marchande** culturelle (15,9 milliards d'euros en 2016) correspond quant à elle à des biens et des services culturels proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques : partie du budget venant de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles. La production non marchande est par convention évaluée à son coût de production, qui regroupe majoritairement trois types de dépenses : la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire et les dépenses d'investissement.

Alors que la production marchande est exclusivement produite par les entreprises, la production non marchande provient des administrations, des établissements publics ou encore des associations. Pour estimer la production non marchande des divisions 90-91 (création artistique et patrimoine), on part du total de la production non marchande donnée par l'Insee (total 90-91). Afin de mieux situer les branches culturelles que ne le faisait la comptabilité nationale avant la révision de 2014, la méthode élaborée par le DEPS en 2013 a réparti ce total en trois domaines (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine) à l'aide de plusieurs sources du ministère de la Culture (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, budget des établissements publics culturels notamment) permettant de répartir la dépense publique culturelle (rémunérations, investissement). La révision des comptes nationaux par l'Insee en 2014 a ensuite permis de rapprocher les chiffres de l'Insee de ceux estimés par le DEPS.

Pour l'enseignement culturel, on établit la production non marchande comme la somme de la dépense des centres de formation artistique (conservatoires régionaux, etc.), donnés par les comptes de l'Éducation élaborés par le ministère de l'Éducation nationale et des dépenses du ministère de la Culture pour les établissements d'enseignement supérieur Culture.

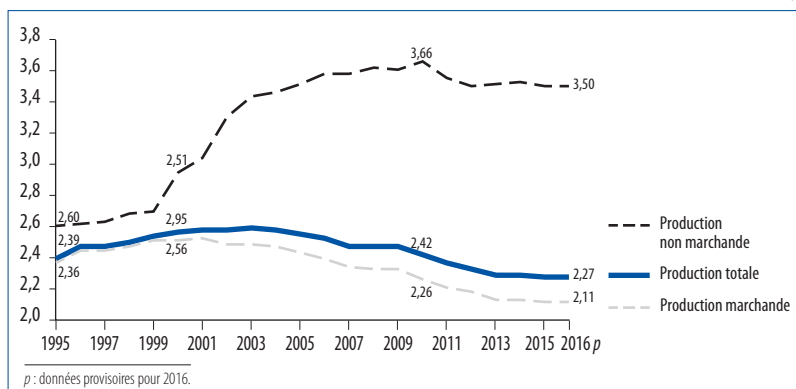
En 2016, environ 18 % de la production culturelle est non marchande, soit davantage que la moyenne de l'ensemble de l'économie (12 %), mais beaucoup moins que dans d'autres branches économiques telles que l'action sociale et la santé (45 % de production non marchande) ou encore l'enseignement (82 %). L'activité non marchande culturelle est concentrée dans trois domaines : le patrimoine (94 % de la production y est non marchande), l'enseignement culturel (86 %), le spectacle vivant (56 %). Les arts visuels (photographie, design, arts plastiques) comportent aussi une partie non marchande, néanmoins marginale.

De 1995 à 2001, la part de la culture dans l'ensemble de l'économie a augmenté pour les deux composantes de la production, marchande et non marchande (graphique A).

À partir de 2001 en revanche, la part des branches culturelles marchandes a reculé. La part culturelle de la production non marchande n'a cependant pas suivi la même évolution : continuant à augmenter entre 2001 et 2008 (ce qui a permis de limiter le recul du poids économique de la culture sur cette période), elle s'est ensuite maintenue à environ 3,5 % de l'ensemble de la production non marchande en moyenne sur 2008-2016.

**Graphique A – Part des branches culturelles dans la production de l'ensemble de l'économie en valeur, 1995-2016**

En %



Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DÉPS, Ministère de la Culture, 2018

### 3 – Estimation de la valeur ajoutée des branches culturelles

À cette production culturelle totale de 88,1 milliards d'euros correspond une valeur ajoutée des branches culturelles de 44,5 milliards d'euros en 2016 (tableau 1, p. 3). Cette valeur ajoutée correspond à la production totale culturelle diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou des services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple). Mais les données de consommations intermédiaires manquent au niveau fin de la nomenclature.

Pour calculer la valeur ajoutée, on utilise le ratio valeur ajoutée VA/Production, issu, là encore, des enquêtes structurelles annuelles de l'Insee (ESA) auprès des entreprises marchandes (ESA). Les valeurs ajoutées ainsi estimées par sous-classe (tous secteurs, y compris non culturels) sont ensuite sommées et calées au niveau de chaque division sur celles données par la comptabilité nationale (cette valeur ajoutée diffère en effet de celle issue de l'ESA en raison des traitements propres à la comptabilité nationale). La somme de

ces valeurs ajoutées prises comme référence dans la comptabilité nationale ne donne pas tout à fait le PIB car il s'agit des valeurs ajoutées dites « aux prix de base », c'est-à-dire hors impôts et subventions sur les produits, qui ne sont pas diffusés par branche.

Pour les domaines partiellement non marchands (spectacle vivant, patrimoine, enseignement culturel), le ratio VA/Production n'est pas fourni par l'ESA et on utilise, faute de mieux, le rapport VA/Production donné au niveau de la division (2 chiffres) par la comptabilité nationale.

On estime ainsi une valeur ajoutée pour chacun des neuf domaines culturels, dont la somme donne la valeur ajoutée des branches culturelles pour 2016.

Cette méthode a le triple avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre, d'être cohérente avec les données publiées à un niveau plus agrégé par la comptabilité nationale et d'être stable dans le temps. En revanche, elle est soumise aux règles propres à la comptabilité nationale, notamment en ce qui concerne le partage entre marchand et non-marchand et elle ne permet pas de prendre en compte certaines spécificités de la culture. On ne peut donc pas lui préférer, avec les données dont on dispose, un partage entre les entreprises subventionnées et non subventionnées, ou moduler le critère des 50 % des coûts de production pour distinguer le secteur marchand du secteur non marchand.

#### **4 – Estimation des années les plus récentes et rétropolation des séries chronologiques**

L'enquête structurelle annuelle (ESA) nous permet d'estimer la valeur ajoutée pour l'année couverte par cette enquête. On utilise les données 2011 de l'enquête ESA comme référence. Cette estimation se fait en mobilisant deux ratios : les décompositions des chiffres d'affaires des divisions en sous-classes détaillées, et le rapport entre valeur ajoutée et production pour chaque sous-classe.

Pour estimer le poids économique de la production marchande en 1995-2010 et en 2012-2016, on fait évoluer ces coefficients à partir des évolutions annuelles de chiffre d'affaires (indices mensuels élaborés par l'Insee à partir des déclarations de TVA) pour chacune des sous-classes d'une division. Ces séries présentaient le défaut de ne pas prendre en compte la démographie des entreprises (création, cessation) et elles pouvaient donc être très éloignées de la réalité pour certains secteurs en forte croissance ou en crise. Une nouvelle version de ces séries a été publiée par l'Insee en 2016 (projet Harmonica<sup>5</sup>), modifiant par conséquent les coefficients et donc la production et la valeur ajoutée. Les données obtenues sont ensuite multipliées par un coefficient de redressement afin d'obtenir comme total la production marchande donnée par la comptabilité nationale au niveau de chaque division.

Pour la production non marchande des autres domaines, on actualise le partage entre spectacle vivant/arts plastiques/patrimoine en 1996, en 2002, en 2006 et en 2010 à partir des sources précédemment évoquées (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, sources ministérielles sur le budget des écoles supérieures Culture, comptes de l'Éducation, etc.) et on fait évoluer ce partage sur les années manquantes. Le total de la production non marchande des branches patrimoine et création artistique est toujours donné par la comptabilité nationale. Pour l'enseignement culturel non marchand, on estime directement chacune des deux composantes (centres de formation artistique et enseignement supérieur) à partir des données annuelles des sources mentionnées (voir p. 11).

---

5. Harmonisation des indices de chiffres d'affaires.

On calcule ainsi une production marchande et non marchande par domaine et pour chaque année. Pour calculer la valeur ajoutée en euros courants (en « valeur »), on procède comme décrit p. 12.

## **5 – Estimation de la valeur ajoutée en volume**

Pour estimer la valeur ajoutée des branches culturelles en euros constants (en volume), on divise la valeur ajoutée estimée en valeur au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités, par un indice des prix de la valeur ajoutée. Les indices des prix utilisés proviennent de deux sources : d'une part, les indices des prix de la valeur ajoutée par branche disponibles dans les comptes nationaux (au niveau division de la nomenclature, à 2 chiffres), d'autre part, pour les agences de publicité et les activités des divisions 58 et 59 (édition et une partie de l'audiovisuel), les indices des prix à la consommation des ménages du produit culturel se rapprochant le plus du poste considéré (par exemple, l'indice des prix à la consommation des journaux pour la branche 58.13Z – Édition de journaux). En effet, pour ces branches, il apparaît indispensable de scinder l'évolution des prix en sous-activités détaillées pour mieux considérer les comportements de chaque branche (par exemple, la hausse des prix des billets de cinéma ou la baisse des prix des DVD et des disques sur la période considérée ; pour la division 73, évolutions très différentes des prix des activités créatives des agences publicitaires et de ceux des autres branches non culturelles comme les études de marché). Une voie d'amélioration de cette étape pourrait être d'utiliser les indices de prix de production des services, indices trimestriels diffusés par l'Insee depuis quelques années pour certains secteurs.

Enfin, la valeur ajoutée en volume ainsi obtenue est multipliée par un coefficient de redressement qui permet de retrouver, par sommation, la valeur ajoutée en volume publiée au niveau division par les comptes nationaux.

L'indice des prix de la valeur ajoutée des branches culturelles est alors obtenu en divisant la valeur ajoutée des branches culturelles en valeur (à prix courants) par celle en volume (à prix constants).

---

---

## Éléments de bibliographie et données en ligne

- Yves JAUNEAU et Xavier NIEL, *le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.
- , « La culture : quel poids dans le PIB ? », *Cahiers français*, n° 382, août 2014, La Documentation française.
- Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.
- , *Chiffres clés 2017, statistiques de la culture*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, diffusion La Documentation française, 2017.
- Olivier DONNAT, *les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture études », 2009-5, octobre 2009.
- , *les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication/La Découverte, 2009 – [www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr)
- Thierry MEOT, « Les services marchands en 2015. La croissance s'affermir », *Insee Première*, n° 1609, juillet 2016.
- Mélanie VANDERSCHULDEN, « La place du secteur associatif et de l'action sociale dans l'économie », *Insee Première*, n° 1356, juin 2011.
- “ESSnet Culture, Final report” (Eurostat Grant Agreement n° 10401.2008.002-2009.352), octobre 2012 – [http://ec.europa.eu/culture/news/20121026-ess-net\\_en.htm](http://ec.europa.eu/culture/news/20121026-ess-net_en.htm)
- Pierre-Jean BENGHOZI et Philippe CHANTEPIE, *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Questions de culture »/Presses de Sciences Po, octobre 2017.

---

## Données et documents méthodologiques sur la comptabilité nationale

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) : onglet « Statistiques », thème « Économie – Conjoncture – Compte national », sous-thème « Comptes nationaux annuels »

---

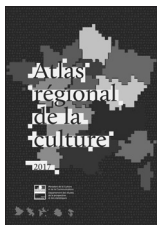
## À lire aussi :



### *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2017*

Combien d'équipements culturels en France ? Combien d'emplois culturels ? Quel est le poids économique de la culture ? Qui finance l'effort culturel et dans quelle mesure ? Quelles sont les pratiques cinématographiques des Français ? Qui visite les musées et les monuments et comment évolue leur fréquentation ? Dans quelle mesure Internet modifie-t-il les activités culturelles des Français ? Autant de questions auxquelles vous trouverez réponse dans cet ouvrage.

Diffusion : La Documentation française  
272 pages, 12 €, ISBN 978-2-11-151518-5



### *Atlas régional de la culture 2017*

L'*Atlas régional de la culture* a pour objectif de réunir dans un même ouvrage un vaste ensemble de données relatives à la culture disponibles au niveau national et permettant une exploitation territorialisée. Les données réunies, qui croisent de nombreuses sources statistiques, sont illustrées sous forme de cartes et graphiques.

240 pages.  
Téléchargeable sur le site :  
[culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques](http://culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques)



---

## Abstract

### **The Direct Economic Impact of Culture in 2016**

*In 2016, the direct economic impact of culture, i.e. the total value-added of all areas of culture, amounted to some 44.5 billion euros. The proportional value of culture within the economy as a whole (2.2%) has been steadily declining since 2003 (2.5%). The main cause of this downturn is the economic crisis affecting the press and book publishing sector (0.6% of GDP in 2003, 0.4% in 2016).*

*2016 was a difficult year for cultural heritage and the performing arts (down 1.2% and 1.8% respectively on 2015), a direct consequence of the terror attacks in 2015, which had a strong impact on foreign tourism in the Paris area and on cultural events and institutions security costs. Conversely, there was an upturn in the sectors of the visual arts (+3.9%) audiovisual (+2.5%) and advertising agencies (+2.5%). Audiovisual represents 29% of the value-added of all the cultural sectors combined and is the single largest cultural sector in terms of its contribution to the economy.*

*The cultural sectors employed 620,000 people in 2015 (i.e. 2.4% of the working population), mainly in the press and publishing sector (18%), the visual arts (16%) and audiovisual (15%). One third of those working in the cultural sector are self-employed, as compared with 12% of working population as a whole.*

---

---

Directeur de la publication : Loup Wolff, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques  
Responsable de la publication : Edwige Millery

**Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :**  
**<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>**  
**[http://www.cairn.info/editeur.php?id\\_EDITEUR=DEPS](http://www.cairn.info/editeur.php?id_EDITEUR=DEPS)**  
**<http://www.books.openedition.org/deps>**

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.  
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse  
[contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr)



En 2016, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 44,5 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie (2,2 %) est en baisse continue depuis 2003 (2,5 %). La cause principale de cette baisse est la crise structurelle touchant les branches de la presse et du livre (0,6 % du PIB en 2003, 0,4 % en 2016).

L'année 2016 est marquée par une conjoncture difficile pour les branches du patrimoine et du spectacle vivant (respectivement -1,2 % et -1,8 % par rapport à 2015), conséquence directe des attentats de l'année 2015 qui ont eu un impact fort sur le tourisme étranger en Île-de-France et sur les coûts de sécurisation des événements et des équipements culturels. À l'inverse, les arts visuels (+3,9 %), l'audiovisuel (+2,5 %) et les agences de publicité (+2,5 %) poursuivent leur croissance. Représentant 29 % de la valeur ajoutée des branches culturelles, l'audiovisuel est toujours la première branche culturelle en termes de poids économique.

620 000 personnes travaillent en 2015 dans les secteurs culturels soit 2,4 % de la population active, principalement dans le livre et la presse (18 %), les arts visuels (16 %) et l'audiovisuel (15 %). Un tiers des actifs travaillant dans les secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active.

Téléchargeable sur le site :  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)  
et sur  
[www.cairn.info](http://www.cairn.info)  
ISSN : 2118-464X